

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit:	Jetmag® , Olimag® , Magfill®
Autres identifications:	Olivine synthétique - pyroxène Silicate de magnésium Enstatite (MgSiO ₃) Forstérite (Mg ₂ SiO ₃) Hématite (Fe ₂ O ₃)
Usages recommandés:	Jet de sable abrasif Sable réfractaire Géothermie Sable de traction ferroviaire
Restriction d'utilisation:	Aucune
Fournisseur:	Les Sables Olimag Inc 725 Caouette C.P. 276 Thetford Mines QC G6G 5T1 CANADA
Téléphone:	418-338-3562 info@olimag.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du risque:	Les produits Olimag ne constituent pas des matières dangereuses aux termes du règlement fédéral sur les produits dangereux DORS/2015-17 du 30 janvier 2015 et des règles du US OSHA Hazard Com Standard. Les produits Olimag ne sont pas inscrits au Système d'information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT). Ils ne présentent aucun risque physique, aucun risque pour la santé et aucun risque environnemental. AUCUN PICTOGRAMME N'EST REQUIS.
Avertissement:	Bien que les produits Olimag ne constituent pas des matières dangereuses, il est fortement recommandé de porter des équipements de protection (gants, lunettes Page 1/6

SECTION 3: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Dénomination chimique: Silicate de magnésium

Analyse chimique		
Élément	% poids	No. CAS
MgO	38 - 42	1309-48-4
SiO ₂ (*)	39 - 47	112926-00-8
Fe ₂ O ₃	7 - 10	1309-37-1
Al ₂ O ₃	0,3 - 1,3	1344-28-1
CaO	0,8 - 1,0	1305-78-8
Autres	1 - 2	

Analyse Minéralogique	
Minéral	% poids
Mg ₂ SiO ₃	50 - 60
MgSiO ₃	25 - 30
MgFe ₂ O ₄	8 - 10
Fe ₂ O ₃	2 - 8
Autres	4 - 5

(*) Lié au magnésium sous la forme de silicate, avec moins de 1 % de silice libre.

Nom commun: Olivine synthétique

No. enregistrement CAS: RN 12 44 003-26-6

Dénomination chimique des
impuretés, solvant et/ou
additifs:

Aucun

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures nécessaires: **Respiratoire:** aucune
Cutanée: aucune
Oculaire: Les produits Olimag peuvent causer de l'irritation lorsqu'en contact direct avec les yeux. Il faut alors laver les yeux avec de fortes quantités d'eau. Il sera nécessaire de consulter un médecin si les irritations persistent.
Orale: Si d'importantes quantités sont ingérées, consultez un médecin.

Symptomes et effets: Aucun

SECTION 5: EN CAS D'INCENDIE

Extincteurs: Les produits Olimag sont totalement ininflammable et sont aucunement combustible. Tout type d'extincteur

est compatible en cas d'incendie dans l'entourage du produit.

Pour les pompiers:

Aucun équipement de protection spécifique est nécessaire aux pompiers qui combattent un incendie à proximité de produits Olimag.

SECTION 6: EN CAS DE DÉVERSEMENT

Précautions individuelles:

Les produits Olimag ne présentent aucun risque en cas de déversement. Aucune protection individuelle spécifique est nécessaire en cas de déversement.

Méthode de confinement:

Aucun confinement est nécessaire en cas de déversement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STORAGE

Précaution de manutention:

Aucune

Conditions de sécurité relatives au stockage:

Entreposez dans un endroit sec.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

Limite permmissible d'exposition selon réglementation du Québec (S-2.1, r.15):

10 mg / m³ poussières totales

5 mg / m³ poussières respirables

Mesures d'ingénierie:

Ventilation et dépoussiérage adéquat lorsque les produits sont utilisé en jet de sable abrasif.

Protection individuelle:

Lorsque les produits sont utilisé en jet de sable abrasif:

Protection des mains: gants de travail appropriés

Protection des yeux: lunettes de sécurité avec protection latérale

Protection respiratoire appropriée: considérant que les surfaces nettoyées au jet de sable abrasif peuvent générer des particules potentiellement nocives pour la santé. Page 3/6

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Couleur qui varie de brun pâle à brun foncé.
Odeur:	Aucune
Seuil olfactif:	Aucun
pH:	N/A
Point de fusion / congélation:	> 1700 ° C
Point d'ébullition:	N/A
Point éclair:	N/A
Taux d'évaporation:	N/A
Inflammabilité:	Aucune
Limites inférieures inflammabilité ou explosion:	Aucune
Limites supérieures inflammabilité ou explosion:	Aucune
Tension de vapeur:	N/A
Densité de vapeur:	N/A
Densité apparente des sables:	1,36 - 1,40 g / cm ³ - 84,55 - 87,80 lbs / pi ³
Solubilité:	Non soluble dans l'eau
Coefficient de partage n - octanol / eau:	N/A
Température d'auto-inflammation:	N/A
Température de décomposition:	N/A

Viscosité: N/A

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non réactif sous conditions normales de storage et d'utilisation.

Stabilité chimique: Stable

Risque de réactions dangereuses Aucun connu.

Conditions à éviter: Aucune connue.

Matière incompatible: Aucune connue.

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Description: Les produits Olimag ne présentent aucun risque toxicologique, aucun effet à court et long terme aux niveaux respiratoire, orale, cutané et oculaire.

SECTION 12: DONNÉES ECOLOGIQUES

Écotoxicologie: N/A

Persistance et dégradation: Aucune

Potentiel de bioaccumulation: Aucun

Mobilité dans le sol: N/A

Autres effets nocifs: Aucun connu.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Renseignements: S'ils ne sont d'aucune manière contaminés par des produits dangereux, les produits Olimag sont inertes et ne constituent aucunement des matières dangereuses, aucune mesure de protection est nécessaire pour la manipulation et la disposition des produits et / ou de ses emballages.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: N/A

Désignation officielle pour le transport selon l'ONU: N/A

Classes de dangers relatives au transport: Le transport des produits Olimag n'est pas réglementé.

Groupe d'emballage: En super-sac de 1200 kg ou en sac de 25 kg.

Risque environnemental: Aucun

Transport en vrac: Possible

Précautions spéciales: Aucune

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information: Aucune réglementation particulière en matière de santé-sécurité et / ou d'environnement ne s'applique aux produits Olimag.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour: Le 2 décembre 2016